

Paris, le 6 août 2026

**30 après
l'expulsion
violente de
l'église
St-Bernard,**

**plus que jamais mobilisé·es
contre les politiques racistes
et xénophobes et pour la
régularisation de toutes les
sans-papiers!**



Il y a 30 ans, **le 23 août 1996**, la police de Chirac et du 1er ministre Juppé, sur ordre du ministre de l'Intérieur Debré, défonçait à coups de hache la porte de l'Église Saint Bernard à Paris, occupée par plusieurs centaines d'exilé·es sans titre de séjour depuis le 28 juin. C'est de cette lutte qu'ils

et elles se renommèrent les « sans papiers ». Faisant suite à l'empilement de politiques discriminatoires et xénophobes visant à réduire, voire à « stopper » l'immigration dans les années 1970 (lois Fontanet/Stoléro), les lois Pasqua des années 80/90 durcissaient

encore les conditions d'accueil et de séjour des étranger·es en France. Criminalisation du séjour irrégulier, pouvoir discrétionnaire des préfets, expulsions dans un total arbitraire, interdiction d'accès aux droits sociaux, attaques contre le regroupement familial et le droit d'asile...

En 1991, Chirac stigmatisait « le bruit et l'odeur » des familles étrangères. Devenu président en 1995, contre les immigrés-es, il laissait son gouvernement chasser sans retenue sur les terres de Le Pen père et de l'extrême droite !

C'est dans ce contexte de xénophobie et de haine raciste que se sont levé-es les combattant-es de Saint-Bernard.

Le 18 mars 1996, plusieurs dizaines de travailleur-euses sans-papiers et leurs familles investirent l'église Saint-Ambroise à Paris pour exiger leur régularisation.

Expulsé-es de cette église par la police avec la « bénédiction » de l'archevêque de Paris Lustiger, ils et elles, qui sont désormais plusieurs centaines, entament un long périple d'occupations et de répression, soutenu-es par de nombreuses associations, organisations, personnalités et syndicats (étant par exemple hébergé-es dans les locaux de la fédération SUD PTT, de Droits Devant ou du théâtre de la Cartoucherie de Vincennes).

Le 28 juin 96, ils et elles occupent l'église Saint Bernard, dans le 18e arrondissement.

Là, 10 occupant-es poursuivent une grève de la faim. L'écho de cette lutte devient massif, et face aux menaces d'évacuation, **des milliers de militant-es et de soutiens prennent position autour de l'église en protection.**

Juppé, Debré, restent « droits dans leurs bottes » et refusent les régularisations et toute réelle discussion. À l'aube du 23 août, ce ne sont pas moins de **525 gardes mobiles, 500 policiers parisiens et 480 CRS** qui attaquent violemment les occupant-es et leurs soutiens. **Ils cassent la porte à coup de hache !** Les occupant-es sont pour beaucoup trainé-es au sol, frappé-es, entravé-es, et **210 étranger-es, femmes, hommes et enfants, sont interpellé-es et conduit-es au centre de rétention de Vincennes.**

La brutalité de ce coup de hache donnera le signal de la véritable guerre que l'État mènera par la suite de façon récurrente aux « étranger-es en situation irrégulière », sans titre de séjour, et plus largement contre l'ensemble des personnes issues de l'immigration.

Mais cette lutte héroïque, qui permis quelques mois plus tard de régulariser une très grande partie des occupants-es de St-Bernard, **donnera aussi le signal de la résistance et la confiance**

en l'action collective à tou-ttes celles et ceux qui mèneront désormais, auto-organisé-es dans leurs collectifs, le combat pour la régularisation de tou-ttes les sans-papiers : multiplication des manifestations, de marches, d'occupations de lieux publics, d'entreprises, nombreuses grèves de travailleuses et travailleurs vont se succéder des années 2000/2010 à aujourd'hui, souvent soutenues par des forces syndicales ou associatives.

Ces combats ont permis d'arracher des milliers de régularisations, et de porter haut le combat contre les discriminations de tous ordres et le racisme érigé en politique publique.

30 ans après, face aux attaques incessantes, la mémoire de ce coup de hache reste vive.

L'entrée de l'expression « sans-papiers » dans le débat public et le dictionnaire doit beaucoup à Madjiguène Cissé lors de l'occupation de l'église Saint-Bernard en 1996. Comme elle l'expliquait dans Vacarme en 2007, l'objectif était de substituer au terme « clandestins », qui associait les étrangers à la délinquance, une formule désignant un déni de droit administratif.

Le mot s'inscrivait aussi dans la dynamique des mouvements de « sans ». Tout en reconnaissant les limites de cette expression, qui peut assigner à une posture de victime, cette militante féministe et figure majeure des luttes pour l'égalité a permis de changer le regard de la société sur la situation des personnes immigrées.



La situation des personnes exilées ne cesse de se dégrader. La dernière période a été marquée par la multiplication des lois et circulaires ouvertement racistes et xénophobes.

La loi Darmanin et les circulaires Retailleau accentuent la précarité et les difficultés de tous ordres. Elles rallongent la durée des OQTF et rendent infernales les conditions de régularisations, faisant de la France un pays où la menace d'expulsion est constante pour des dizaines de milliers de personnes.

Les sans-papiers vivent toujours dans la peur des arrestations et des centres de rétention, une peur que le gouvernement entretient en incitant les préfetures, devenues inaccessibles, à ne plus régulariser.

Le ministère de l'Intérieur continue à organiser des « rafles » dans les gares et les lieux de transports publics pour « lutter contre l'immigration irrégulière ». Ces opérations, qui stigmatisent les personnes étrangères, contribuent à la banalisation des discours racistes et xénophobes.

Cette politique, qui vise à diviser les travailleurs et travailleuses, est une attaque directe contre la liberté, l'égalité et les intérêts communs à toutes et tous face au patronat et au pouvoir.

30 ans après nous le disons encore : il n'y a pas de crise migratoire, mais le refus d'une politique d'accueil et une politique migratoire qui ne respecte pas les droits humains.

L'Union syndicale Solidaires appelle à rejoindre les mobilisations commémoratives et revendicatives qui auront lieu sur tout le territoire le 22 août 2026 !

**À Paris, rdv Samedi 22 août 2026 à 15 h,
Place de la République pour manifester jusqu'à
l'église Saint-Bernard.**

Pour ne pas oublier l'expulsion de Saint-Bernard, pour continuer la lutte pour la régularisation de tou·tes les sans-papiers, pour l'abrogation de la loi Darmanin et de la circulaire Retailleau !

**Français·es — immigré·es : Solidarité !
Régularisation de tou·tes les sans-papiers !**

LIBERTÉ



ÉGALITÉ



PAPIERS



Solidaires
Union
syndicale